

Zeitschrift: Parkinson : das Magazin von Parkinson Schweiz = le magazine de Parkinson Suisse = la rivista di Parkinson Svizzera

Herausgeber: Parkinson Schweiz

Band: - (2003)

Heft: 70

Vorwort: Editorial français : chères lectrices, chers lecteurs

Autor: Schiratzki, Lydia

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

*Chères lectrices,
Chers lecteurs*



Vous tiendrez ce numéro dans vos mains peu avant l'assemblée générale du 14 juin à Neuchâtel. Elle se déroulera la première fois depuis dix ans à nouveau sur une demi-journée, mais vous n'aurez rien à y perdre. En plus de la partie administrative, nous aurons le plaisir de danser avec le groupe de danse folklorique de Neuchâtel «Danse alors». Puis des neurologues des trois régions linguistiques répondront à vos questions sur le «Quotidien avec la maladie de Parkinson».

La partie administrative sera marquée par des démissions au sein du comité et du secrétariat central, ainsi que par l'élection de nouveaux membres du comité. Bruno Laube a assumé la responsabilité de l'Association Suisse de la maladie de Parkinson pendant cinq ans. Lisez l'article qui lui est dédié en page 15. Grâce à ses connaissances professionnelles dans le domaine de l'économie d'entreprise, il avait l'expérience voulue pour permettre à l'ASmP de devenir une petite entreprise. Je remercie Bruno Laube pour sa fructueuse et enrichissante collaboration.

Nous vous présentons le candidat à sa succession, Kurt Meier, à la page 16. Dans le courant de cette année, il a appris à connaître l'ASmP et il a participé activement aux affaires courantes de l'Association. Il fait partie du groupe de travail «stratégie» chargé de soumettre des propositions au comité concernant les trois prochaines années d'exercice. L'ASmP fêtera son vingtième anniversaire en 2005. Les préparatifs de cette manifestation se feront sous le mandat de Kurt Meier. En plus du président, d'autres personnes quitteront ou accèderont au comité. De plus amples détails vous sont fournis dans l'invitation pour l'assemblée générale et dans le journal de cet automne.

Le changement de personnel concerne également le secrétariat central. Gertrud Knöpfli nous quitte après quatre années de collaboration. Elle est la première «Responsable pour accompagner et conseiller l'équipe de responsables des groupes Parkinson» (voir interview page 18). Elle a efficacement développé les structures sociales et ses compétences furent d'un grand soutien pour les responsables des groupes pour la plupart également atteints de la maladie de Parkinson. Nous remercions très chaleureusement Gertrud Knöpfli pour son engagement en faveur des patients parkinsoniens. Nous vous informerons sur sa succession dans le prochain journal **Parkinson**.

Chaleureusement

Lydia Schiratzki

Lydia Schiratzki, secrétaire générale

Subventions pour l'ASmP

Le canton de Zurich donne l'exemple

La direction de la santé publique du canton de Zurich soutient les activités de l'Association Suisse de la maladie de Parkinson (ASmP). «L'Etat a le devoir de promouvoir la santé de la population et de prévenir qu'elle soit mise en danger», a écrit la direction de la santé publique en novembre 2002. «L'ASmP conseille les personnes atteintes de la maladie de Parkinson ainsi que leurs proches. Elle soutient la recherche et la formation continue et elle complète les hôpitaux dans leur mission. Il est donc justifié d'accorder, pour une période de trois ans déjà, une contribution annuelle de Fr 20 000 à l'ASmP en se basant sur l'art. 3 et 4 de la loi concernant les contributions de l'Etat». L'ASmP se réjouit de ce soutien matériel et idéal et espère que d'autres cantons suivront cet exemple empli de clairvoyance.

Elections au sein du comité

Assemblée générale à Neuchâtel

L'ASmP invite tous ses membres à participer le 14 juin à l'assemblée générale à Neuchâtel. La tradition veut qu'elle soit organisée dans différents endroits: à Winterthur en 2001, à Bâle l'année passée et à nouveau en Suisse romande cette année.

Des élections sont à nouveau à l'ordre du jour en 2003. Le président Bruno Laube donnera sa démission lors de l'assemblée générale après avoir passé six ans au sein du comité. Le candidat à sa succession est l'appenzellois Kurt Meier. Sonja Strässle, une femme de mérite, démissionnera du comité le 14 juin. Il en est de même pour Judith Gembler, Christian Luginbühl et le réviseur Rolf Sterchi. Ursula Claren Muller (Lausanne), Jacqueline Emery (Muri), Daniel Hofstetter (Pontresina) et Doris Wieland (Thun) se portent candidats comme membres du comité. Martin Fricker devra être réélu en tant que réviseur, Dieter Zogg (Pfäffikon) se porte à l'élection de réviseur suppléant.

Assemblée générale
Samedi 14 juin 2003,
de 13.15 – 16.30 heures,
Hôtel DuPeyrou 1, Neuchâtel,
tél. 032 725 11 83